

Adrien Perrot et Laetitia Avia fondent APE Avocats

27-04-2016



Fondateur du cabinet Deprez Perrot en 2013, Adrien Perrot s'associe à Laetitia Avia pour proposer un service mêlant contentieux des affaires et conseil stratégique aux entreprises.

APE Avocats a ouvert ses portes fin avril. La nouvelle structure est fondée par deux avocats qui se connaissent bien : Laetitia Avia et Adrien Perrot exercent ensemble depuis deux ans dans la même maison. « *Nous formions déjà une microcellule puisque Laetitia et moi intervenons tous les deux en contentieux financier et droit des sociétés* », explique Adrien Perrot, qui met l'accent sur leur fréquente collaboration sur les dossiers. Leur nouveau cabinet offre un service d'experts en contentieux post-acquisition, conflits entre actionnaires, litiges commerciaux et contractuels, concurrence déloyale, parasitisme, etc. et conseille ses clients sur la stratégie de leur modèle d'entreprise. APE Avocats accompagne par exemple des *FinTech* ou des acteurs de l'économie collaborative pour le montage de leur structure et la validation de leur contrat. « *Ce service correspond à un besoin exprimé par nos clients* », précise Laetitia Avia. *Nous sommes spécialistes de la résolution des litiges en droit des affaires mais aussi de l'accompagnement des sociétés et dirigeants dans leur montage de stratégie d'entreprise.* » Adrien Perrot complète ce positionnement : « *Nous ne sommes pas que des pompiers, nos clients nous consultent aussi en amont des opérations, pour la validation de leur business model ou pour la prévention des risques.* »

APE Avocats, pour **A**via **P**errot et le **E** des quatre valeurs du cabinet (expertise, excellence, écoute et évolution), s'adresse aux directeurs généraux et juridiques des sociétés de toute taille, de la PME au grand groupe. « *Nous sommes également en mesure de nous adresser aux fonds et aux institutions financières* », ajoute Laetitia Avia.

Ce choix de positionnement s'explique par la double vision des associés en droit et en économie. Diplômée de Sciences-po et titulaire d'un LLM, Laetitia Avia a débuté à la direction juridique du Fonds stratégique d'investissement (FSI) puis devient avocate chez Darrois où elle exerce cinq ans. Elle intègre ensuite Deprez Perrot en 2014 et forme un binôme avec Adrien Perrot. Ce dernier, diplômé d'Assas, de la Rouen Business School et titulaire d'un DJCE, a commencé sa carrière d'avocat chez Gide à Shanghai avant de rejoindre Altana puis HMB Associés. **Il fonde en 2013 son propre cabinet avec Éric Deprez** et s'engage pour l'innovation dans les cabinets d'avocats en lançant l'Incubateur du barreau de Paris la même année. Leurs futurs collaborateurs devront avoir le même profil qu'eux, à savoir une double culture juridique et économique.

De son côté, le cabinet Perrez Perrot devrait bientôt changer de nom. Il poursuit son activité autour d'Éric Deprez, de ses associées Marine Duponcheel et Marie-Alexandra Vankemmelbeke et de David Pressouyre, collaborateur.

Pascale D'Amore